



PROCÈS-VERBAL
Réunion régulière du conseil d'établissement
Mercredi 13 février 2024, à 18h, à la salle polyvalente

Présences :

Carole Mereb
David Trottier Turcotte
Cibele de Oliveira Ruas
Stéphanie Robinson
Martin Dugas

Absences:

Esther Lemieux Laferrière
Naouel Moha
Bernard Morrow

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue **// 18 h**

Ouverture de l'assemblée à 18h06. Nous avons quorum.
Aucune personne en ligne par Teams.

2. Parole au public 15 min.

La représentante de la Pomme Verte voulait venir nous parler mais elle est malade aujourd'hui. Nous reporterons le point 6.7 à la séance du 20 mars pour lui donner la chance de venir nous voir.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour [ADOPTION] 5 min.

Modification du point 6.8 Comité cour d'école -> Ce point sera pour Adoption et non pour Information.

Reporter le point 6.7 *Photo scolaire* à la prochaine séance.

Ajouter le point 6.7 *Traiteur*.

Ajouter le point 6.12 *COSP* (info).

L'Ordre du jour est adopté à l'unanimité avec les modifications.

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 17 janvier 2024 [ADOPTION] 3 min.

Au point 5.1, Ajouter le nom de M. Rouch comme animateur du club de robotique au 2e paragraphe.

Au point 6.1, terminer le paragraphe avec un point et non pas : .

Au point 6.3, changer commenceraient par seraient.

Au point 6.6, structure de phrase et orthographe (que que / éducatif / enlever 'Lors de la prochain')

Au point 6.7, changer 'identification aux parents' pour 'communication aux parents' et prioriser devient priorisés. Enlever 'C'est comme une rentrée au mois d'août'.

Ajouter 'Critères de priorisation des élèves'
Changer dernière ligne : pédagogies devient journées pédagogiques
Au point 6.9, ajouter le message de Pascale Barrière.
Au point 7.1, parti devrait être partie.
Au point 7.2, 'du FAE' devrait être 'de la FAE'
Au point 7.3, 'si nous aurions' devrait être 'si nous avons'
Au point 8, enlever les noms

Cibèle propose. Carole seconde. PV amendé adopté.

5. Suivi [DISCUSSION] 10 min.

5.1. Édu Pop 5 min.

Voici les dates des ateliers ÉduPop qui seront offerts aux parents :

20 février – Être le 1er éducateur à la sexualité de son enfant

25 avril - L'intimidation : comprendre et agir

28 mai - Construire l'estime de soi chez son enfant

5.2. Sécurisation Fernand-Seguin 5 min.

Est-ce que nous devons comprendre du dernier PV que nous sommes satisfaits de la sécurisation de l'école? Il n'a pas été discuté à la dernière séance si les membres du CÉ étaient satisfaits de la sécurisation. Selon nos discussions, il semble que beaucoup de suivis demandent un retour.

David peut être intéressé à se joindre aux discussions. Un message sera envoyé à Mesdames Cazeneuve et Barrière afin de voir si elles ont toujours un intérêt à se joindre à une rencontre éventuelle avec Mme Goulet.

La présidence va relancer Mme Goulet et revenir au CÉ.

5.3. Membre de la communauté 5 min.

En plus de communiquer avec les membres de la Coop Oasis et de l'Église Scalabrini, les idées suivantes sont lancées :

Il est suggéré de solliciter les écoles secondaires du quartier (privées et publiques).

Peut-être réfléchir à des organismes qui touchent la science et la douance.

Peut-être un centre de neuropsychologie par rapport à la douance.

Il est demandé où vont nos finissants au secondaire. 22 sur 40 vont au privé et 18 à Sophie-Barat. Sophie-Barat est notre allié par excellence car il y a une passerelle vers le programme Défi.

M. Dugas fera un premier contact avec les membres de la Coop Oasis et de l'Église Scalabrini. Il pourra contacter les différents acteurs potentiels lorsque des organismes seront clairement identifiés.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information : // 18 h 40

- 6.1. **Formation obligatoire du Ministre, membres de CÉ et directions d'établissement** [INFO.] 5 min.
⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire
⇒ [Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement](#)
⇒ [Fiche #15 – Temps alloué à chaque matière](#)
⇒ [Fiche #14B – Programmes d'études et Tableau](#)

Se référer aux fiches.

Par rapport au Programmes d'études -> Nous sommes une école aux fins d'un projet particulier (240) et notre permis vient d'être renouvelé. Sachant que le prochain renouvellement devra être déposé à la rentrée 2025, voici un portrait de ce qui nous définit.

- 6.2. **Promotion de l'école** [DISCUSSION.] 15 min.

Afin d'éviter d'atteindre de justesse le nombre d'élèves à admettre à l'école, il est suggéré que les parents fassent la promotion de l'école dans leurs réseaux.

Il est suggéré de cibler les garderies et les médias sociaux hors du quartier.

Il faudrait faire un one-pager à afficher sur les babillards ou publier sur les différents groupes de réseaux sociaux. Comme la séance d'information se fait toujours en virtuel, on pourrait mettre les informations suivantes sur notre affiche/one-pager:

- Lien pour la séance d'information
- Dates d'inscription
- Lien Google Maps pour une visite virtuelle de l'école

Il serait intéressant d'avoir les documents affichés dans les garderies en Août-Septembre. Les enseignants pourraient donner les affiches à déposer en garderies aux parents lors de la première rencontre de parents en septembre. Les parents pourraient repartir immédiatement avec le dépliant.

Il pourrait être intéressant d'avoir la présence d'un parent actuel lors de la rencontre d'information qui répondrait aux questions, peut-être à la fin de la rencontre.

Des portes-ouvertes seraient très intéressantes, mais cela demande beaucoup d'organisation. L'équipe-école est déjà très sollicitée avec le vernissage. Le vernissage serait vraiment notre vitrine, mais y inviter des gens de l'extérieur ferait qu'il y aurait beaucoup trop de gens dans l'école.

Faire un court montage vidéo pour faire un topo de l'école pourrait aussi être une idée intéressante. Il faudrait recruter des parents qui pourraient donner du temps pour monter un vidéo comme ceci.

- 6.3. Sorties scolaires et activités éducatives** [APPROBATION] 10 min.
M. Dugas présente le tableau des activités organisées à l'école.

Il y a une demande de sortie pour le voyage à Québec des 5e années. Le coût total de l'activité est de 349\$/élève. Après tous les fonds recueillis, il reste 182,60\$ supplémentaires à déboursier par les parents.

Approuvé à l'unanimité.

Il est demandé si la Mesure Sorties scolaires en milieu culturel sera utilisée pour les autres élèves des autres niveaux. La réponse est non. Les mesures seront revues l'an prochain, comme elles le sont par le ministère à chaque année.

Il est demandé si l'école fera quelque chose pour l'éclipse solaire du 8 avril.
Nous sommes en démarche avec le planétarium pour faire quelque chose. Comme école à vocation scientifique, l'école sera en mesure de préparer les élèves et de prendre avantage de la situation.

- 6.4. Foire aux livres** [ADOPTION] 5 min.
La Foire aux livres aura lieu cette année encore.

Mme Martel s'installera au gymnase les 12, 15 et 16 avril.

Il y aura des plages horaires en journée pour les enfants et en soirée pour les parents.

Le CÉ adopte à l'unanimité la tenue de la Foire aux livres.

- 6.5. Budget de l'école 2023-2024** [APPROBATION.] 15 min.
M. Dugas nous présente le budget.

Cette année, tous les titulaires de classe ont accès à une nouvelle mesure ministérielle pour bâtir une bibliothèque de classe. Il s'agit de 317.50\$ par titulaire.

Une mesure de 7000\$ est alloué aux enseignants spécialistes cette année. Les enseignants d'éducation physique, d'art dramatique et d'anglais diviseront ce montant entre eux, selon les besoins qu'ils prioriseront.

Concernant les mesures en lien avec le plan de rattrapage : Le ministère n'a pas donné de budget définit aux Centres de service. Aucune limite financière n'a donc été donnée aux écoles. Il y aura une première reddition de comptes en avril. Le budget sera potentiellement revu par le ministère par la suite.

Savons-nous comment nous envisageons dépenser? Présentement 2 enseignants et 4 éducatrices du service de garde se sont portés volontaires. Ces personnes seront rémunérées pour leur heures supplémentaires.

Le co-enseignement a été offert aux enseignants, mais personne n'a choisi cette option.

Il est demandé si le plan de rattrapage s'étalera sur 2 années scolaire (2023-2024 et 2024-2025)? Pas selon M. Dugas.

Concernant la mesure 'Projets innovations liés aux technologies numériques' : Ces projets doivent être menés par des enseignants, pas par des parents. Aussi, une partie très minime de ce budget peut aller à l'achat de matériel. La vaste majorité devant être dépensée sur des libérations d'enseignants.

Il y a une nouvelle mesure pour payer le temps des enseignants qui doivent se former en dehors des heures d'enseignement aux fins du nouveau cours de Culture Citoyenneté Québécoise.

- 6.6. Grille-Matière** [APPROBATION] 5 min.
Les heures du cours d'éthique et culture religieuse seront remplacées par le cours de Culture et Citoyenneté Québécoise (CCQ). Ce cours inclura les notions d'éducation à la sexualité et les COSP.

La Grille-Matière est adoptée à l'unanimité.

- 6.7. Photo scolaire** [ADOPTION] 10 min.
Point reporté à la prochaine séance.
- 6.8. Traiteur**
Point reporté à la prochaine séance.
- 6.9. Soirée cinéma (OPP)** [ADOPTION] 10 min.
L'OPP aimerait faire adopter une soirée cinéma.

Message de l'OPP :

La soirée se tiendrait le mardi 27 février. Nous sommes conscients que le mardi n'est pas la journée idéale pour une soirée cinéma, surtout parce que le lendemain est un jour d'école. Ça sera probablement nommé par certains. Nous expliquerons dans l'envoi aux parents que les autres journées de la semaine, l'évènement ne pouvait se tenir pour cause de disponibilité du gymnase ou des membres de l'organisation.

Les élèves arriveraient dès 18 h 30. La projection commencerait à 19 h. Le film se terminerai vers 20 h 40.

Cette année, nous demanderons une contribution de 5 \$ par enfant. Ça couvrira les coûts de la nourriture. S'il y a un surplus, il sera utilisé par l'OPP dans de futures activités ou, s'il est inutilisé, il sera remis à la Fondation.

Cette année, nous utiliserons la plateforme Zeffy pour récolter l'argent. Ce moyen avait été utilisé avec succès l'an dernier pour la vente de vêtements.

Le CÉ adopte la tenue de la soirée cinéma à l'unanimité.

Il est toutefois mentionné que 5\$ nous semble élevé. Les enfants ont-ils besoin d'autant de friandises?

Il est spécifié que, comme les fonds seront amassés par la plateforme Zeffy, la redditions de compte est simplifiée car l'argent doit transiter par les comptes de la Fondation. Ainsi, il faudra montrer les factures pour les remboursements.

La présidence communiquera avec l'OPP pour mentionner les éléments précédant.

6.10. Comité cour d'école

[ADOPTION] 5 min.

Message du Comité :

Le Comité s'est rencontré à la fin janvier. Nous anticipons la réponse du CSSDM d'ici mai pour la mise en branle du projet. Entre temps, il faut établir un plan de financement. Sachant que le Ministère subventionne jusqu'à hauteur de 90 000\$ et que nous avons déjà 11 500\$ au Fonds 4 dédiés au projet, nous cherchons à amasser au moins 100 000\$ supplémentaires sur quelques années afin de réaliser le projet dans son entièreté.

Une lettre de présentation du projet sera écrite afin de solliciter différentes fondations, entreprises ou organismes qui pourraient contribuer. Une liste des organismes et entreprises à solliciter est en cours de rédaction.

3 parents sont présentement impliqués dans les démarches de recherche de financement. Si un parent est intéressé à aider, merci de contacter la présidence du CÉ à son adresse courriel (fseguin.ce@cscdm.qc.ca).

Le Comité voudrait faire une levée de fonds spécifiquement pour le projet sous la forme d'un encan silencieux lors du Vernissage. Les détails restent à peaufiner. Les œuvres pourraient être faites au service de garde et vendues aux plus offrants. Les fonds amassés seraient déposés dans le compte de la Fondation et dédiés au projet de réaménagement de la cour d'école. Le Comité a besoin de l'aval du CÉ pour aller de l'avant avec l'organisation d'une telle levée de fonds.

La tenue d'un encan silencieux est adoptée à l'unanimité.

Il est suggéré de déposer les fonds amassés au Fonds 4 de l'école. Un compte nommé *Embellissement cour d'école* a précisément été créé en ce sens au sein du Fonds 4.

Il est suggéré d'utiliser la plateforme *Follow my Bid* pour faire l'encan.

Ces informations seront transmises au Comité par la présidence.

6.11. Projet éducatif [INFO.] 5 min.

Le Projet éducatif sera discuté lors de la prochaine journée pédagogique institutionnelle, le 30 avril.

D'ici là, les enseignants du comité pédagogique vont étudier les pratiques éducatives probantes qui seront choisies pour cibler les moyens choisis pour la réussite de notre projet éducatif.

6.12. Calendriers scolaire et triennaux [INFO.] 5 min.

Changements au calendrier:

- Bulletins maintenant prévu le 26 mars et rencontres avec les parents des élèves ciblés le 27 mars
- Les examens du ministère ont été déplacés au 11 juin. La journée pédagogique du 11 juin sera donc déplacée au 14 juin.

Les calendriers triennaux sont disponibles sur le site du CSSDM si des parents veulent connaître les dates de rentrée ou de relâche des années à venir.

Il est souligné que la journée pédagogique du jeudi avant la relâche scolaire n'est peut-être pas le meilleur choix. Il est suggéré par les membres de déplacer cette journée à un autre jeudi de février. M. Dugas stipule que la journée pédagogique avait initialement été mise le lendemain de la rencontre de parents, mais que les dates ont changé à la suite de la grève.

6.13. Contenu en Orientation Scolaire et Professionnelle (COSP)

Les COSP sont des apprentissages obligatoires, qui devront être vus par les élèves de 6^e année.

Une planification des COSP doit être présentée annuellement au CÉ.

Une des premières choses qui seront coupées dû aux mesures de rattrapage seront les COSP.

Exemples d'apprentissages COSP : journée carrière, apprentissage de l'utilisation d'un cadenas.

Les enseignants dresseront un inventaire des apprentissages qui auront été couverts pendant l'année afin de nous en faire part.

7. Informations de diverses instances

// 19 h 55

7.1. Présidence du conseil d'établissement

5 min.

Il faudra écrire un texte en mars pour présenter les accomplissements du CÉ dans *La chèvre et le chou* : Est-ce que quelqu'un voudrait aider à l'écrire? Personne ne se porte volontaire.

7.2. Direction d'école

5 min.

Le plan de rattrapage est évolutif. Les enseignants réévaluent constamment les besoins.

La semaine des enseignants et la semaine des professionnels, qui avait lieu en novembre, n'ont pas été soulignées. Elles le seront cette semaine. Au programme : Bar à bonbons, journée fruitée, beignes et muffins et chocolats pour la St-Valentin.

Malgré les cours d'écoles qui sont gelées, les enfants de Fernand-Seguin sortent dehors. Le personnel porte ses crampons et ses bretelles (orange).

Il y a maintenant des élèves médiateurs/médiatrices qui portent des bretelles vert-lime. C'est un système qui fonctionne très bien pour la gestion des conflits entre élèves.

7.3. Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)

5 min.

Il y avait une rencontre en janvier.

Isabelle Gélinas est venue parler du plan de rattrapage. Plus de 50 000 élèves vont recevoir des services au niveau du Québec par 8 000 volontaires (enseignants, spécialistes, personnel de soutien). Aucune limite financière n'est donnée aux écoles. Environ 30 millions sont prévus pour desservir les besoins. Nous sommes donc amplement en mesure de répondre aux besoins.

Chaque école a choisi sa façon de faire. Il y a une diversité de mesures et d'intervenants. Certaines écoles ont aussi demandé la collaboration d'organisations communautaires pour aider.

Benoit Thomas est venu parler du chantier sur l'organisation des services. Il a abordé le plancher minimum de services requis dans chaque école (Critères de répartitions)

M. Martel mentionne que les CÉ peuvent maintenant se faire en visio-conférence. La Loi 23 indique qu'une personne doit être sur le lieu où était prévu la rencontre.

Le protecteur national de l'élève a une politique de porte ouvert. On peut communiquer avec eux et ils vont rediriger la personne à la bonne place si nécessaire.

Les Journées de la persévérance scolaire se tiennent du 12 au 16 février 2024.

7.4. Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG) 5 min.

Le contact avec certains membres semble difficile.

Mme Mereb mentionne qu'elle va envoyer un Forme pour demander la participation des parents, mais elle ne pourra pas rester sur ce comité.

Mme Mereb a parlé avec Jessica Tonare, dernière membre en 'règle' du comité des parents usagers du service de garde. Elle mentionne qu'à l'époque, le comité était engagé dans les planifications des éducatrices, la mise en place du composte, le choix du traiteur, etc. Ce comité était très actif!

7.5. Organisme de participation des parents (OPP) 5 min.

Message déjà passé.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal 5 min.

Pas de message reçu.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées // 20 h 20

Il est mentionné que le service de traiteur est problématique. Il semble que beaucoup d'élèves ne mangent pas les plats. Ce n'est pas très bon. Il y a du suremballage. Les produits sont très transformés. Certains légumes ne sont pas frais, pas goûteux.

Peut-être pourrions-nous faire un sondage avec les élèves pour voir leur satisfaction?

M. Dugas pense que plusieurs enfants font appel au service de traiteur.

Certains membres mentionnent les traiteurs *Nobiles* et *Le Garde-Manger*, qui semblent bien dans d'autres écoles.

Mme de Oliveira Ruas fera le suivi avec les traiteurs mentionnés pour qu'on puisse en discuter à la prochaine séance.

9. Levée de l'assemblée // 20 h 25

Levée de l'assemblée à l'unanimité à 20h56.